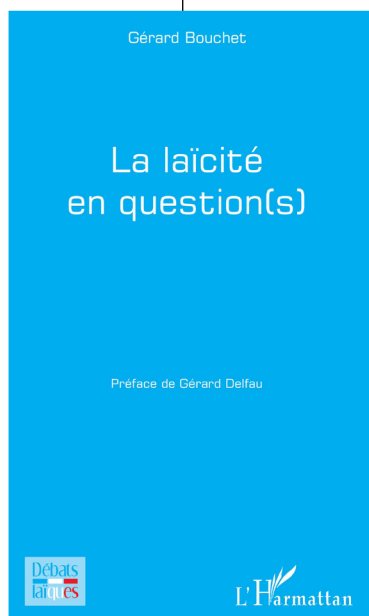


La première collection de livres sur la laïcité



Laïcités a rencontré Gérard Delfau, ex-sénateur de l'Hérault et fondateur de « Débats laïques », la toute première collection de livres consacrée à la laïcité.

« Vous savez combien de collections de livres comportent le mot *religions* ? » interroge d'emblée l'ex-sénateur de l'Hérault (PS, puis PRG) Gérard Delfau. « Des dizaines ! Alors que sur la laïcité, sujet devenu un enjeu politique majeur en France et dans le monde, il n'y en avait aucune ». C'est en partant de ce constat, et des vifs débats consécutifs aux attentats de 2015 que Gérard Delfau a décidé de lancer la collection Débats laïques.

L'ex-sénateur était déjà très attentif aux questions de laïcité et d'expression des faits religieux durant sa carrière d'élu. Il avait déjà écrit ou co-écrit plusieurs ouvrages sur ce sujet parmi lesquels *Du principe de laïcité* en 2005, *Éloge de la laïcité* en 2012. Il voulait aller plus loin et aborder une série de sujets d'actualité comme la citoyenneté ou le régime de type concordataire en vigueur en Alsace-Moselle. D'autre part, il souhaitait faire entendre plusieurs voix – de croyants comme de non-croyants – sur la laïcité, sans polémiquer mais pas sans s'engager pour autant. À l'origine du projet, Gérard Delfau avait envisagé d'appeler la collection « Combats laïques ». Finalement, c'est le terme de « débats », qu'il estime plus fidèle à l'esprit du projet, qu'il a choisi. Gérard Delfau a contacté différents éditeurs avec ce projet de collection de livres sur la laïcité. Il a trouvé un partenaire aux Éditions L'Harmattan.

« Ces ouvrages, dont le septième est à paraître, ont pour objectif de promouvoir la liberté absolue de conscience et le principe de laïcité inscrit dans la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905. Je souligne : liberté "absolue" de conscience », ce qui permet d'inclure les athées, agnostiques et indifférents dans ces réflexions, indique-t-il. « Une majorité de Français ne sont pas croyants, mais qu'ils le soient ou non, ils sont très majoritairement attachés au principe de laïcité. À travers cette collection, nous avons voulu exposer au grand public les problématiques liées à la laïcité sans esprit partisan, mais en donnant des outils pour participer aux débats nationaux ». Le dernier ouvrage à paraître à l'automne traite des rapports entre islam et République, une question très actuelle vu la réflexion engagée par le gouvernement pour réformer le système des représentants du culte musulman en France (voir la rubrique *actualités*, page 3).

À travers ces livres, Gérard Delfau, tient à ouvrir des discussions de fond : « La laïcité est par nature multiforme, de par son lien à l'histoire et son caractère inachevé. Inachevé parce que le processus d'acquisition de libertés nouvelles est toujours en cours, comme le montrent l'adoption de la loi Veil sur l'IVG dans les années 1970 par exemple, ou les lois sur la fin de vie qui sont un nouvel enjeu laïque. Chaque génération doit faire son propre bilan et compléter le dispositif existant ».

La collection Débats laïques est notamment composée d'un premier ouvrage intitulé *La laïcité, défi du XXI^e siècle* (de Gérard Delfau), d'un livre sur le régime de type concordataire d'Alsace-Moselle (*Vous avez dit Concordat ?* Michel Seelig), d'une réflexion sur les croyances et la citoyenneté (*Citoyen d'abord, croyant peut-être, laïque toujours*, Monique Cabotte-Carillon), d'un ouvrage sur la liberté de conscience (*L'invention de la liberté de conscience ou l'entrée dans la modernité*, ouvrage collectif). Le dernier livre paru, plus pratique, s'intitule *La laïcité en question(s)* (Gérard Bouchet, mai 2018). Il répond à 48 questions (ou objections) références juridiques à l'appui avec un argumentaire militant laïque.